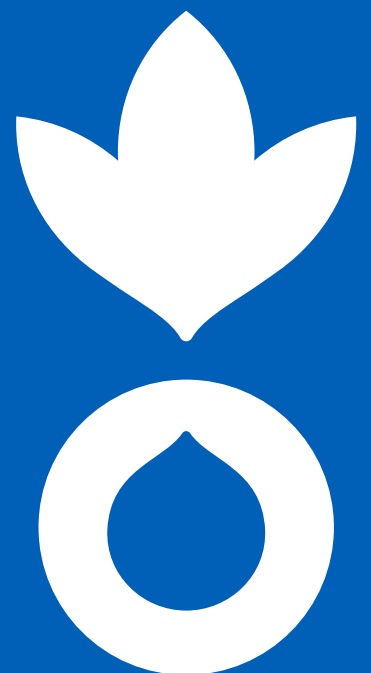


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO AU SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Forte concentration du bétail dans les régions de Louga et Tambacounda
- Retour des transhumants
- État d'embonpoint des petits et grands ruminants globalement bon
- Ressources en pâturages et en eau suffisantes
- Augmentation des cas de vol de bétail
- Légère baisse des prix du bétail et des céréales
- Termes de l'échange bovin mâle contre mil ou contre riz favorables aux éleveurs
- Cas isolés de suspicions de maladies (Enterotoxémie, parasitoses, distomatose)



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période d'août à septembre 2023 est marquée par une forte concentration du bétail dans les régions de Tambacounda et Louga. Cependant, dans la région de Saint Louis, la concentration est restée moyenne à forte.

La période est marquée par trois grands mouvements de bétails. Ils sont principalement de la direction du sud vers le nord, ou d'ouest vers le centre-est.

Des arrivées massives sont enregistrées à Nakou Gayenir et Labgar (région de Louga), à Niangal Bokhol et à Galoya (Saint-Louis) en provenance des régions de Matam et Tambacounda. Ces mouvements sont aussi signalés à Payar et Kothiari dans la région de Tambacounda en provenance respectivement de Thiès et Kaffrine. Ils sont aussi observés de manière interne dans la région de Matam notamment à Orkadiéré et à Nabadji Civol.

À la mi-saison, des arrivées précoces ont été observées à Dahra en provenance des régions de Kaffrine, de Diourbel et de Kaolack. De plus, ces mouvements sont aussi observés à Pass Koto dans la région de Tambacounda en provenance de la région Fatick.

Des départs précoces sont rapportés de Bondji (région de Tambacounda) vers la Mauritanie et vers Younouféré. En plus d'un départ de Pass Koto vers la région de Fatick.

Par ailleurs, un départ forcé a été enregistré de Missirah Wadéne (Kaffrine) vers le ranch de Doli dans la région Louga, qui est dû à l'installation de l'hivernage et de l'occupation de l'espace par l'agriculture

Tous ces grands mouvements correspondent à un retour des transhumants Peuls au niveau de leurs zones d'attache où l'hivernage s'est bien installé mais également des déplacements de transhumants Sérères vers les zones de cultures dans les régions du Centre et sud du pays.

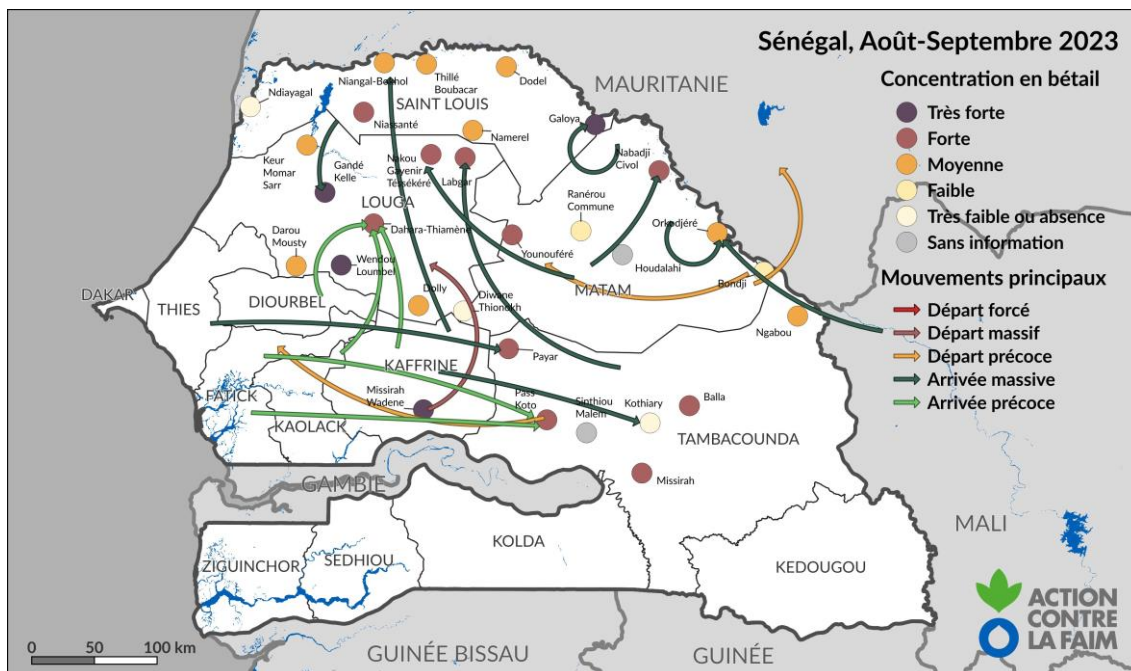


Figure 1 - Concentration et Mouvements entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Durant la période d'**août-septembre 2023**, le taux de couverture de végétation du sol s'est amélioré par rapport à la **période précédente**.

Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire (Figures 2 et 3) informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et en végétation sèche (non-photoactive), et ne donnent pas d'informations sur la quantité totale de végétation ni sur la qualité. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

La couverture du sol suit le gradient sud-nord qui est en rapport avec la situation biogéographique et pays et de l'évolution de l'installation de l'hivernage (Figure 2).

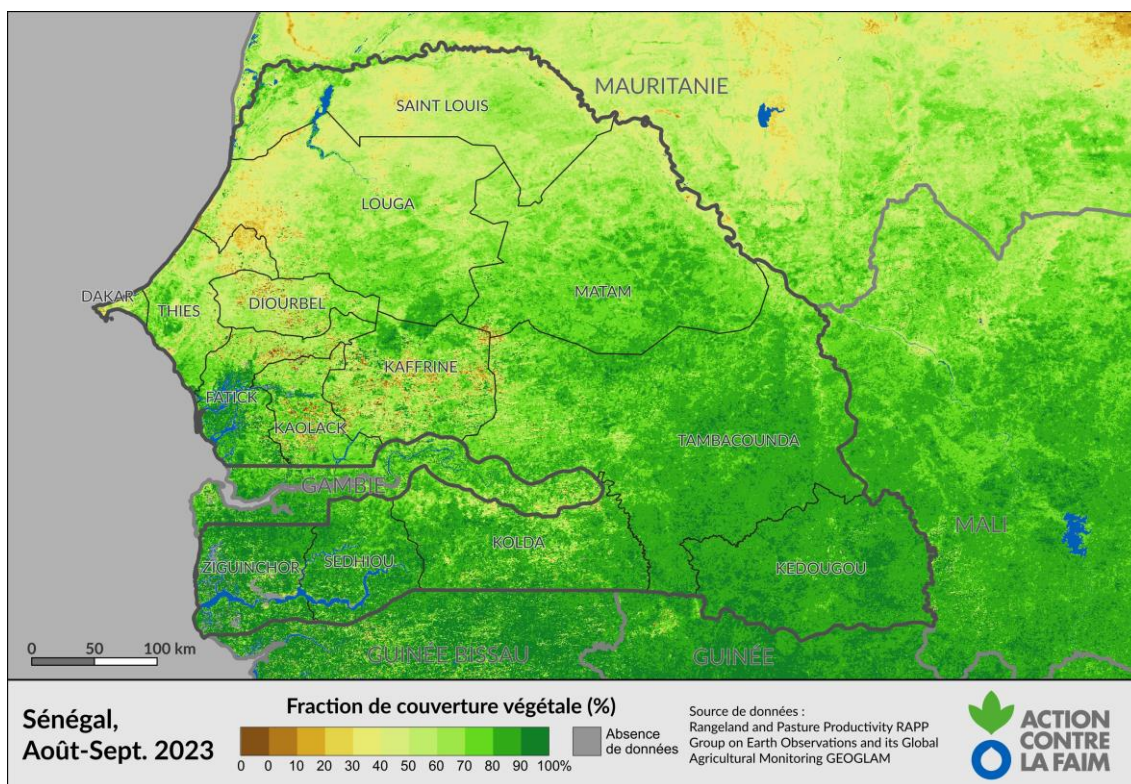


Figure 2 - Fraction de couverture végétale entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

La carte d'anomalie de couverture végétale (figure 3) est la comparaison de la carte précédente (figure 2) avec la moyenne sur la même période (août-septembre) sur l'ensemble des années depuis 2001 (22 années). L'anomalie de couverture végétale montre des valeurs proches de la normale globalement. Les meilleurs taux de couvertures exprimés en anomalies sont enregistrés dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam. Cependant, des anomalies négatives localisées allant jusqu'à -25% sont enregistrées sur le transect Kolda, Kaffrine, Kaolack, Diourbel et le nord-est de la région de Thiès.

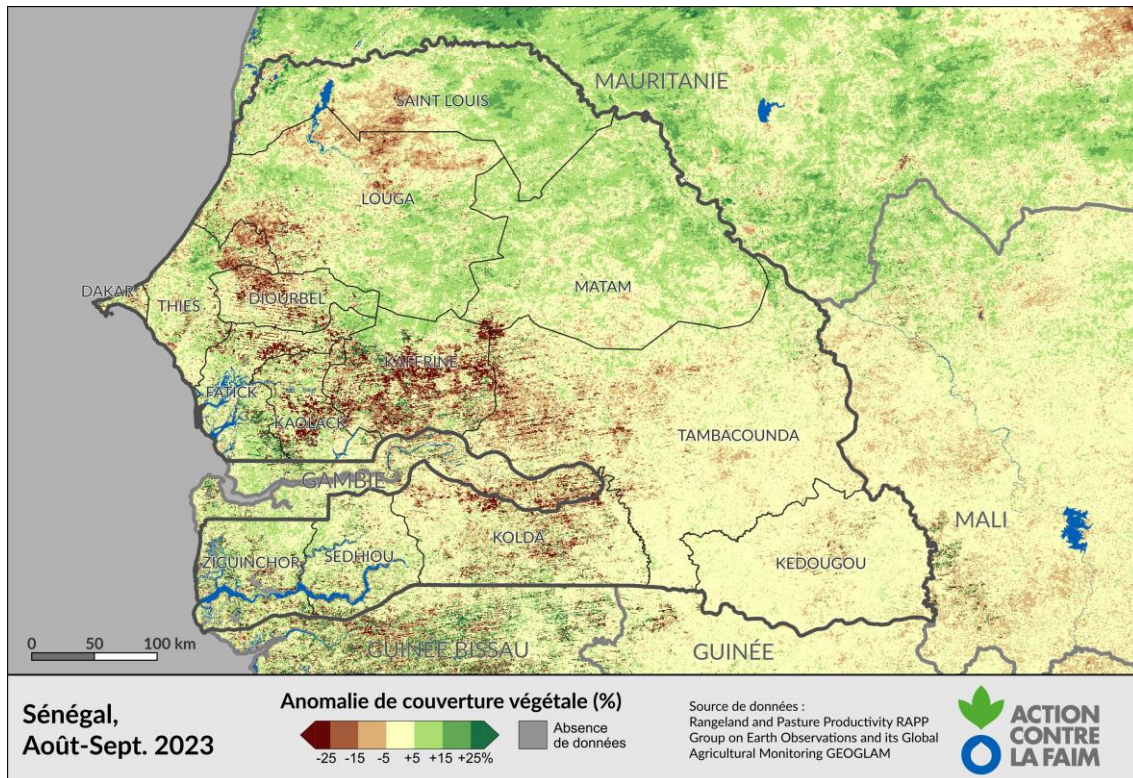


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillance pastorale, les relais rapportent une disponibilité des ressources en pâturages globalement suffisante à très suffisante (Figure 4). Cependant, dans les régions de Saint-Louis (Thilé Boubacar et Dodel) et de Louga (Labgar), les ressources en pâturages sont moyennes (Figure 4). Ces sites sont sujets à une diminution précoce des pâturages et par conséquent, les risques de transhumance précoce y sont imminents d'ici les mois de novembre et décembre.

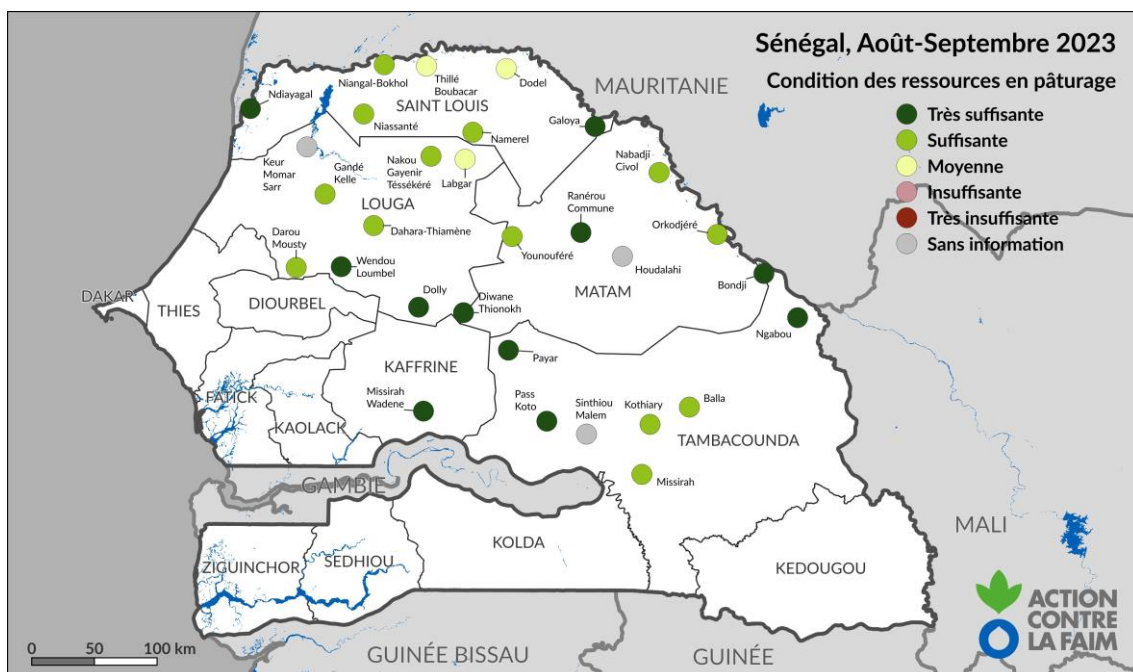


Figure 4 - Situation des ressources en pâturage enregistrée entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

Sur la période d'août à septembre 2023, la disponibilité des ressources en eau dans les sites de surveillance pastorale est globalement suffisante à très suffisante (Figure 5) avec une forte utilisation des mares (Figure 6) dans presque tous les sites sentinelles.

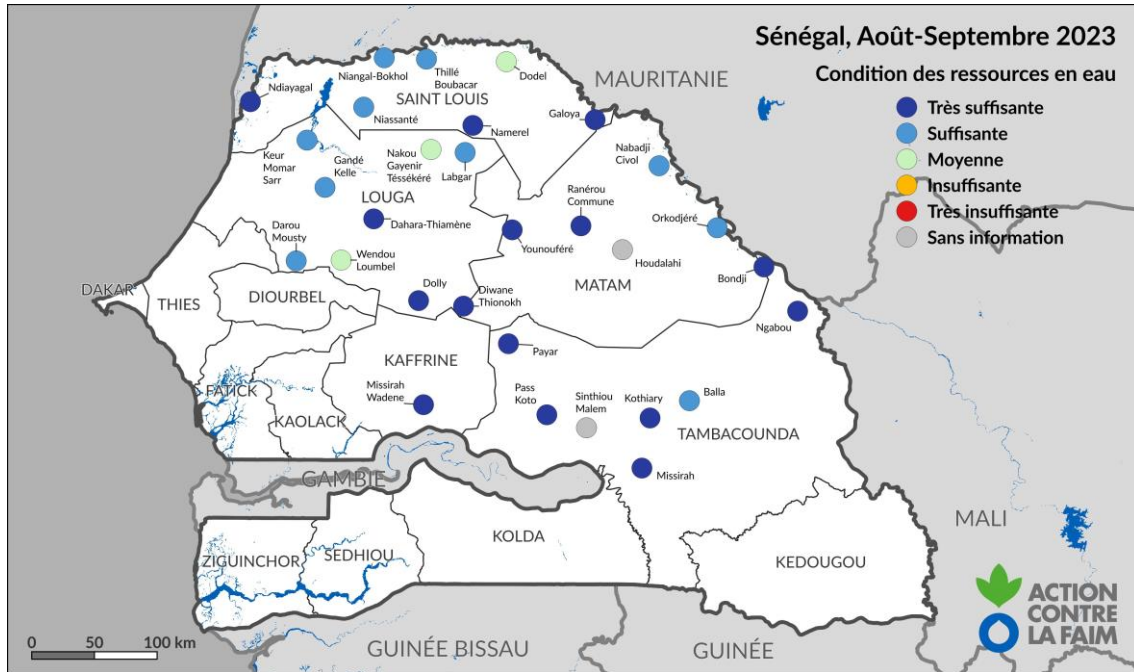


Figure 5 - Situation des ressources en eau enregistrée entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

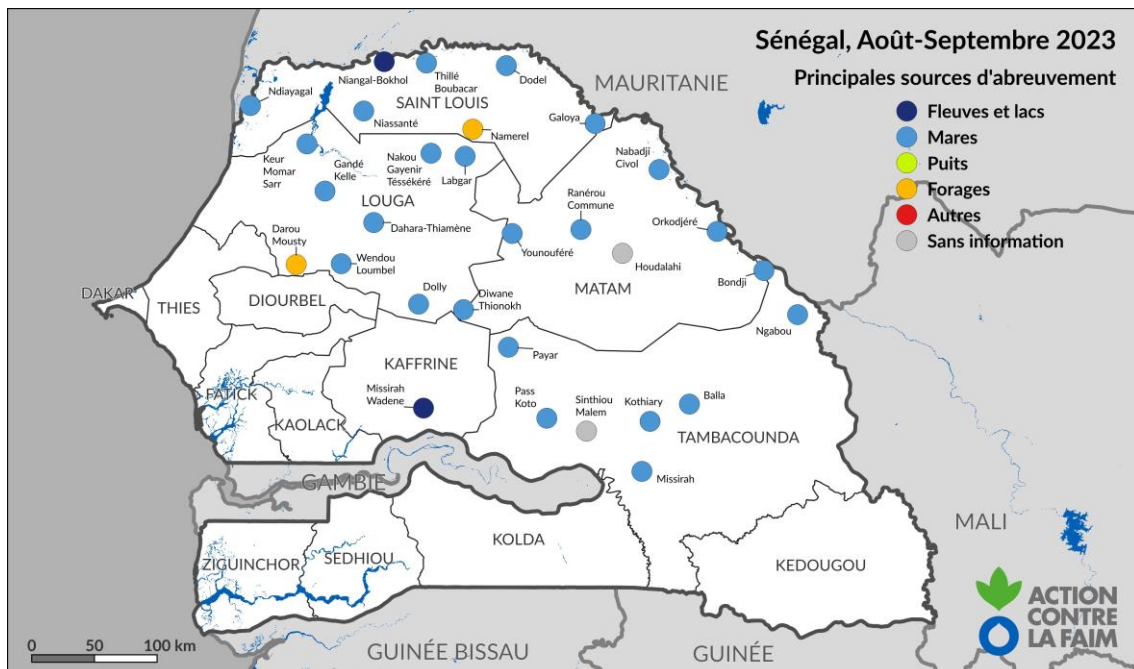


Figure 6 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

La période d'août à septembre 2023 est marquée par une absence de feux de brousse au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 7). Cet état de fait est justifié par le couvert végétal qui est vert.

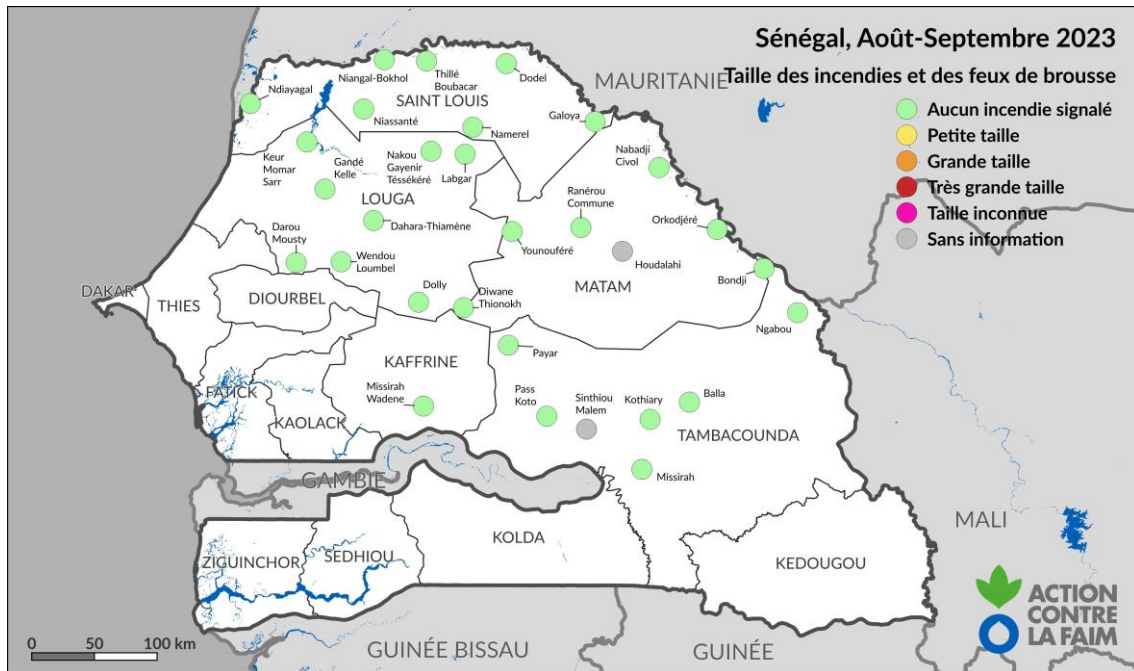


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation qui est globalement bonne (Figure 8) sur toute la zone agropastorale du Ferlo à l'exception des sites de Kelle, Keur Momar Sarr, Ndiayagal et Pass Koto.

L'état d'embonpoint des gros ruminants (Figure 9) suit la même tendance que celle des petits ruminants.

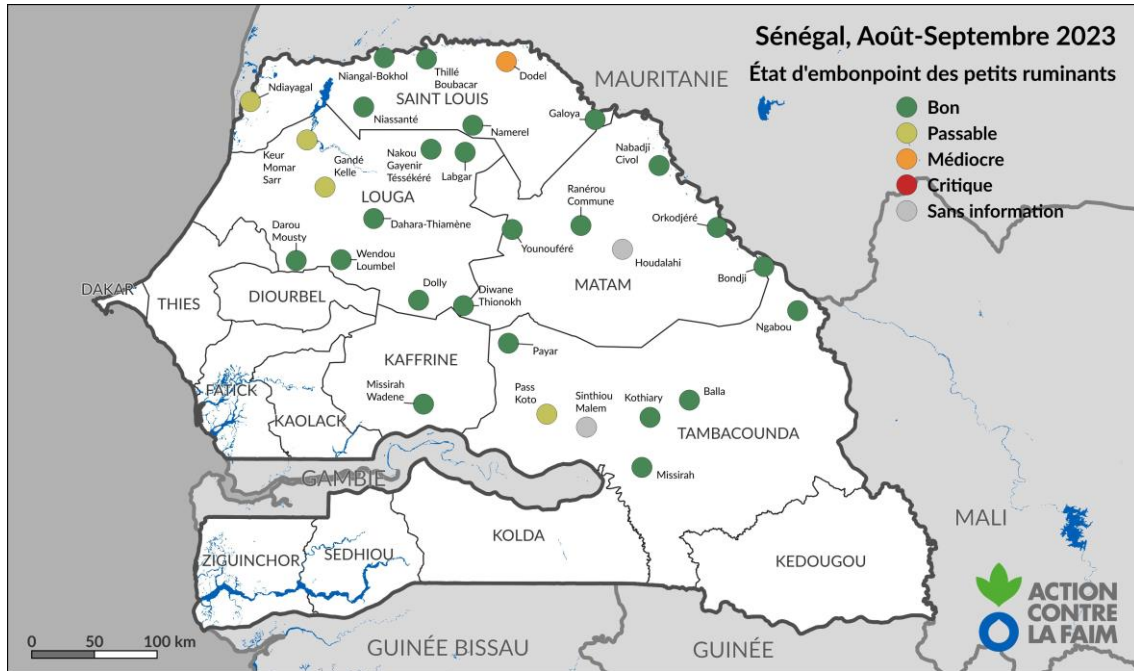


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

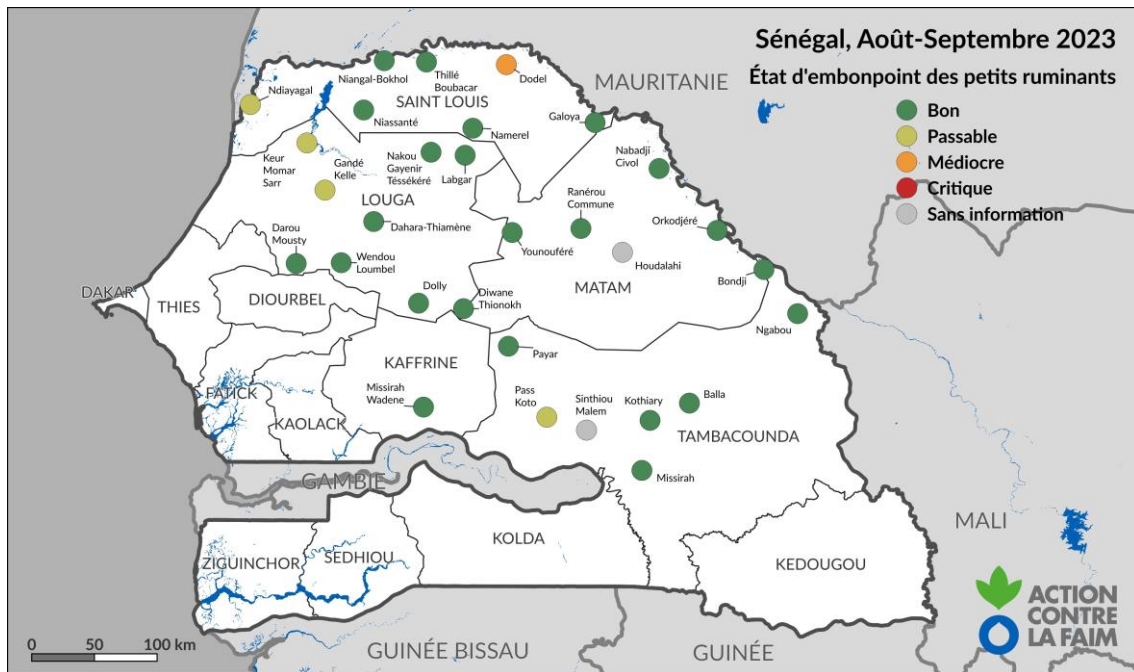


Figure 9 - État d'embonpoint des gros ruminants enregistré entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

S'agissant des maladies, des suspicions sont principalement signalées dans les régions de Saint Louis, Louga, Matam et Tambacounda (Figure 10). Il s'agit principalement de l'entérotoxémie, des parasitoses chez les petits ruminants et la distomatose chez les bovins, et les petits ruminants

La Figure 11 montre qu'un seul cas de mortalité du bétail lié à une maladie a été rapporté à Galoya (région de Saint Louis).

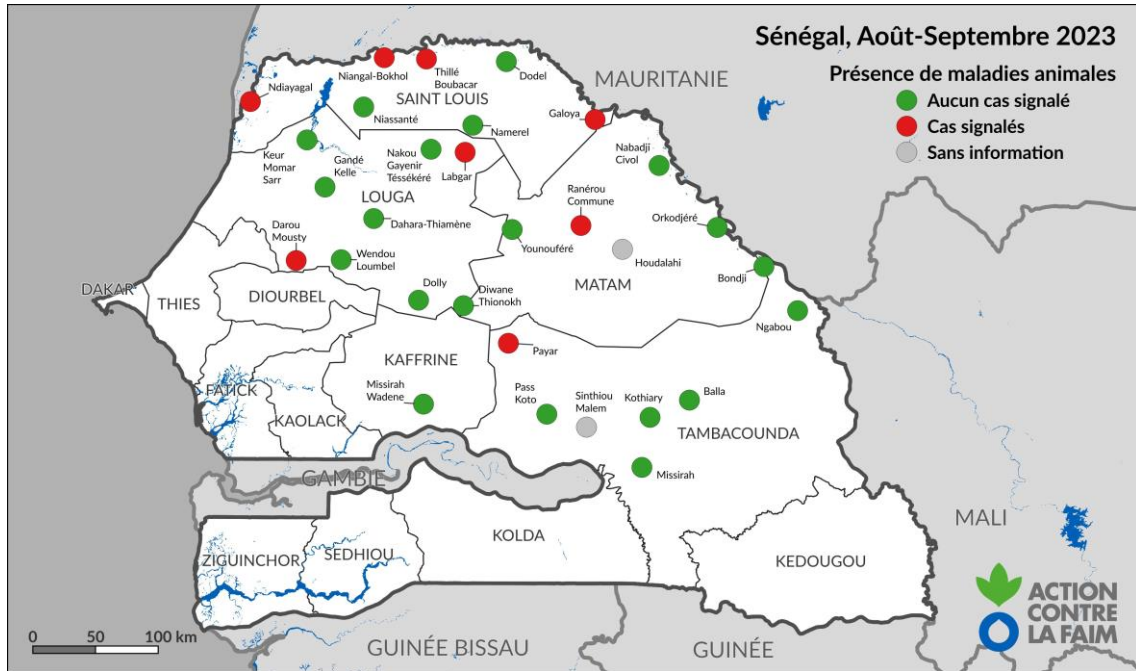


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

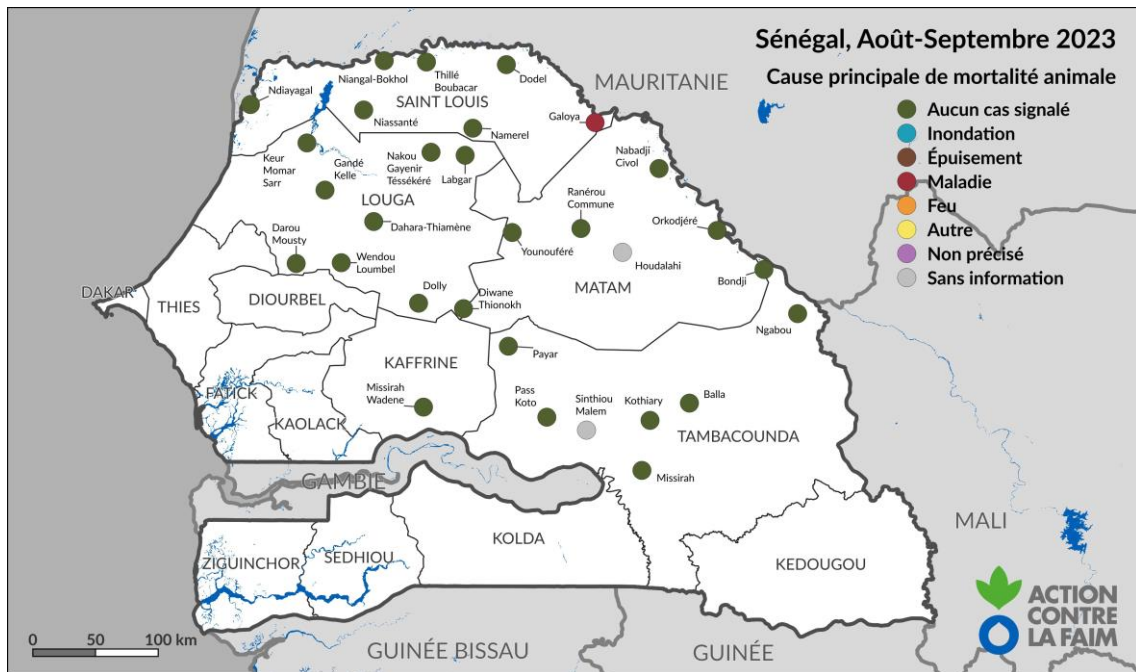


Figure 11 - Causes principales de mortalité animale rapportées entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Des vols de bétail sont toujours signalés sur la quasi-totalité de la zone agropastorale du Ferlo, avec une forte prédominance dans les régions de Louga, Saint Louis et Tambacounda (Figure 12). Les petits ruminants sont principalement concernés par ces vols car ils sont plus faciles à convoier.

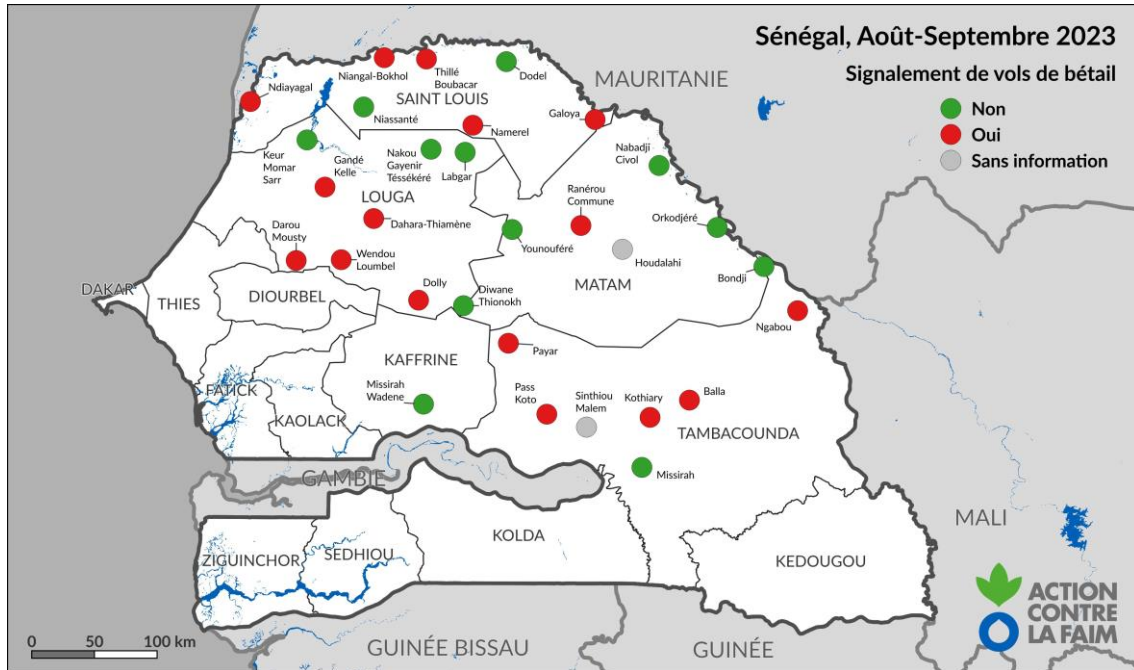


Figure 12 - Vols de bétail rapportés entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

Pendant la période août à septembre 2023, deux conflits ont été signalés dans la région de Louga (Darou Mousty et Dahra) (Figure 13).

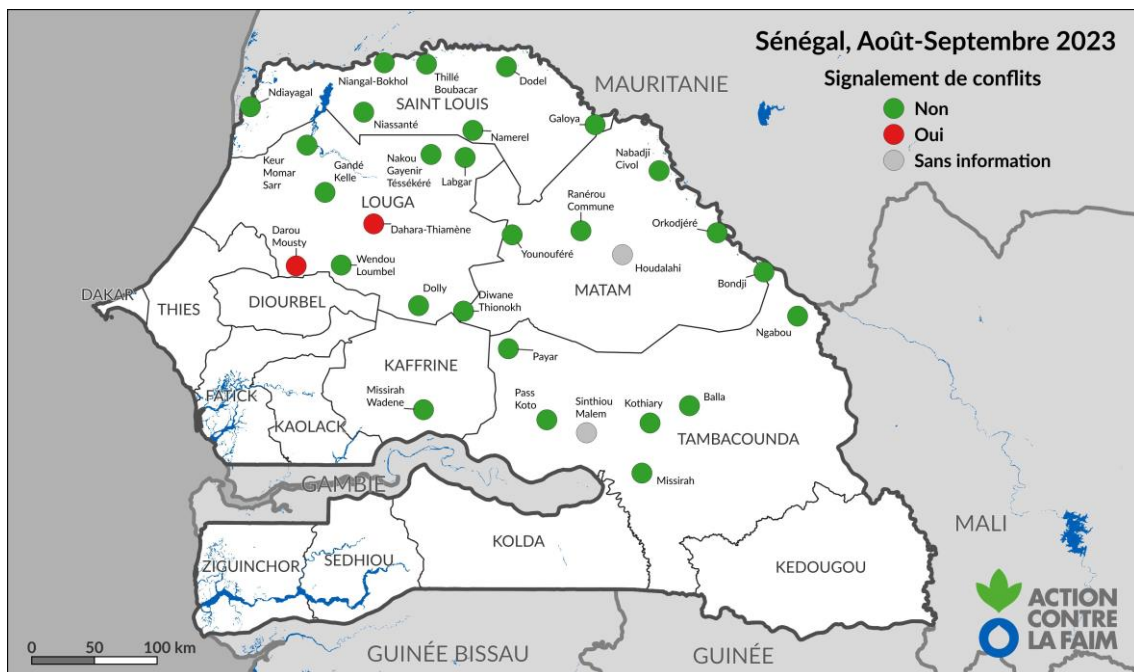


Figure 13 - Conflit rapportés entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 14 montre que tous les marchés à bétail sont ouverts et accessibles. Ces marchés à bétail sont des lieux d'échange d'animaux sur pied ou de produits animaux entre producteurs, acheteurs, revendeurs et exportateurs. Ils constituent un cadre de concertation et d'échange d'information entre les acteurs ci-dessus cités.

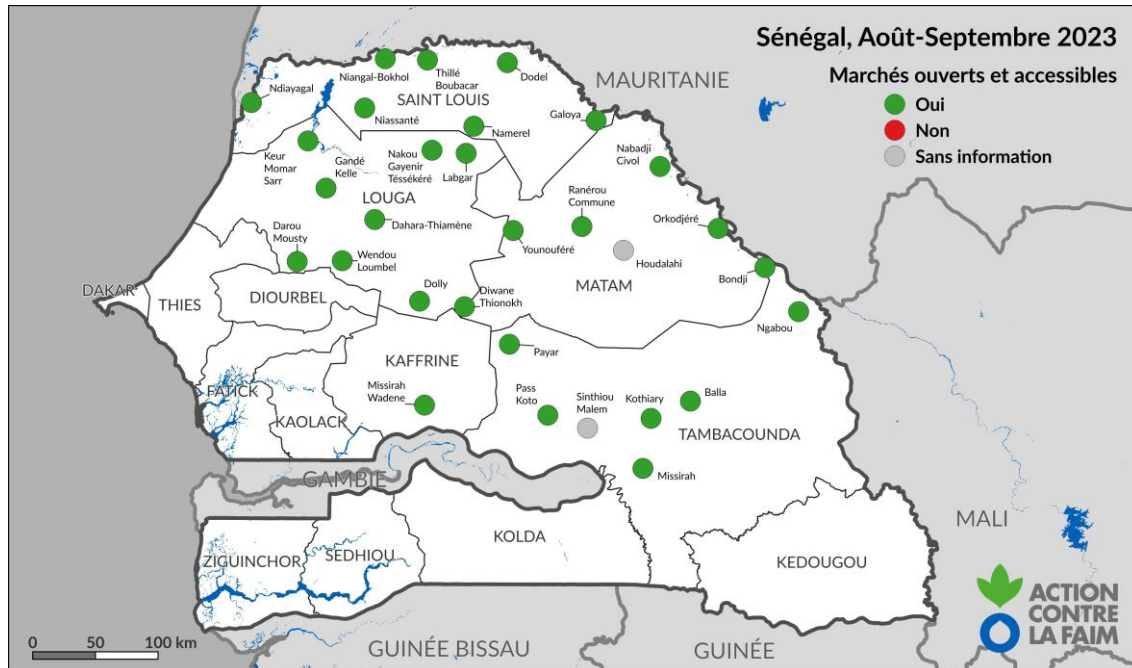


Figure 14 - Marchés ouverts et accessibles entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

La figure 15 révèle que dans toute la zone agropastorale du Ferlo, seuls les sites de Thionokh, Ranérou (région de Matam) et Niangal Bokhol (région de Saint-Louis) ont bénéficié d'appui au secteur pastoral. Ces appuis consistent essentiellement à la distribution d'aliments de bétails subventionnés et la campagne de vaccination du cheptel.

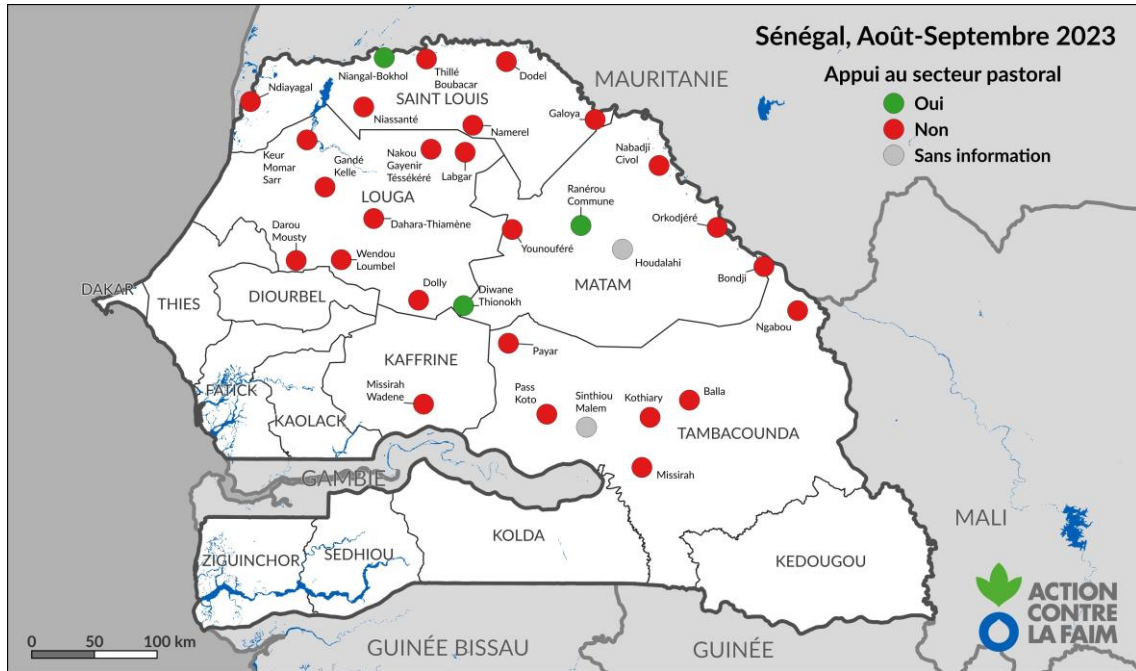


Figure 15 - Zones d'appui au secteur pastoral entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

Pendant la période d'août à septembre 2023, la disponibilité d'aliments de bétails a été satisfaisante sur l'ensemble de la zone agropastorale du Ferlo (figure 16). Cependant, une pénurie a été observée dans les régions de Tambacounda (Kothiary et Pass Koto) et Saint Louis (Galoya).

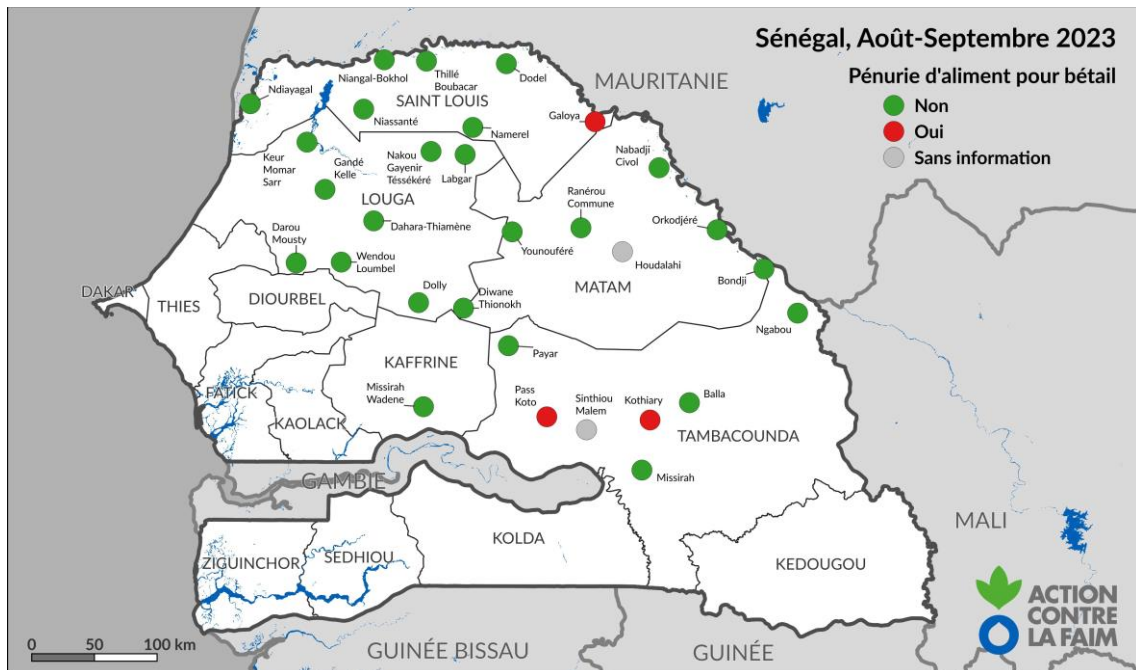


Figure 16 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée entre août et septembre 2023 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en août-septembre 2023 sur le Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange		
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle					Bovin mâle	Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg			kg/tête			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	32500	30000	80000	70000	500000	450000	350	425	250	300	1429	1176	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	27500	25000	145000	55000	500000	400000	350	500	450	300	1429	1000	
		Dahara-Thiamène	38000	30000	85000	47500	400000	300000	425	600	500	325	941	667	
	Linguère	Diwane Thionokh	30500	26000	57500	40000	337500	275000	350	413	400	300	964	818	
		Dolly	35000	28000	80000	45000			350	385	400	300			
		Labgar	23000	22000	70000	38000	475000	350000	400	400	350	250	1188	1188	
		Nakou G. Téssekéré	47500	44500	92500	62500	475000	407500	325	435		250	1462	1092	
	Louga	Wendou Loumbel	43000	32000	115000	80000	650000	450000	375	475	450	325	1733	1368	
		Gandé Kelle	30000	38000	100000	80000	500000		400	600		300	1250	833	
Matam	Kanel	Keur Momar Sarr	32500	25000	100000	60000	400000	240000	350	500	500	300	1143	800	
		Orkodjéré					450000	300000	400	450	350	300	1125	1000	
	Ranerou	Nabadji Civol	35000	25000	85000	50000	500000	300000	350	450		300	1429	1111	
		Ranérou Commune	30000	25000	70000	50000	400000	260000	400	400	375	300	1000	1000	
Saint-Louis	Dagana	Younouféré	35000	29000	60000	35000	300000	260000	350	300	300	350	857	1000	
		Ndiayagal (Diam) Niangal-Bokhol	30000	27500	50000	35000	350000	300000	350	600	300	300	1000	583	
		Niangal-Bokhol	40000	30000	90000	75000	200000	150000	400				500		
	Podor	Niassanté	31000	30000	76500	70000	345000	320000	300	450		250	1150	767	
		Dodel	37505	40000	65000	60000	450000	250000	350	400	350	200	1286	1125	
	Tamba	Bakel	Galoya	40000	30000	65000	35000	450000	350000	350	400	600	400	1286	1125
			Namerel	35000	35000	85000	45000	600000	325000	300	400	400	250	2000	1500
		Goudiry	Thillé Boubacar	37500	27500	72500	35000	450000	265000	350	575		275	1286	783
Tamba	Koumpentoum	Bondji	34000	36000	55000	42000	330000	235000	330	500	300	250	1000	660	
		Ngabou	35000	25000	60000	36250	350000	250000	350	300	400	250	1000	1167	
	Tamba	Kothiary	30000	25000	50000	35000	450000	300000	300	250	300	350	1500	1800	
		Pass Koto	35000	25000	65000	35000	210000	110000	350	375	475	300	600	560	
	Tamba	Payar	40000	29000	98500	37500	340000	265000	350	400	300	350	971	850	
Balla		45000	35000	85000	50000	395000	327500	300	300	300	300	1317	1317		
		Missirah	55000	42500	95000	62500	450000	250000	350	500	500	400	1286	900	
		Sinthiou Malem													

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz restent toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins connaissent une légère baisse par rapport à la période précédente (juin-juillet 2023). En effet, pour la période août-septembre 2023, les prix moyens sont de 35 722 FCFA pour les mâles et 30 259 FCFA pour les femelles (Tableau 2) contre 37 052 et 30 320 FCFA respectivement pour les mâles et femelles en juin-juillet 2023. Cependant, ces prix ont subi une hausse importante par rapport à la moyenne saisonnière observée sur les 4 années antérieures (août-septembre de 2019 à 2022), avec +7% pour les caprins mâles et +19% pour les caprins femelles.

Le prix moyen des ovins a également connu une légère baisse par rapport à la période précédente (de 86 320 à 79 722 FCFA pour les mâles contre 51 120 à 50 602 FCFA pour les femelles). Par rapport à la moyenne saisonnière, on note une hausse des prix avec une variation du prix des ovins mâles de +2% et des femelles de +16%.

La moyenne des prix relevés pour les bovins est de 416 944 FCFA pour les mâles et 295 769 FCFA pour les femelles. Ces prix montrent une très légère hausse par rapport à la période précédente, avec une variation respective de +5% pour les mâles et +7% pour les femelles, mais avec augmentation importante par rapport à la moyenne saisonnière avec +30% pour les bovins mâles et +32% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Tableau 2 - Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Juin-Juillet 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sept. 2018-2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	35722	37052	-4	33476	+7
Caprin femelle	30259	30320	-0	25386	+19
Ovin mâle	79722	86320	-8	78089	+2
Ovin femelle	50602	51120	-1	43806	+16
Bovin mâle	416944	396771	+5	321338	+30
Bovin femelle	295769	275448	+7	224774	+32

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les prix du riz et mil sont stables par rapport à la période précédente avec une moyenne respective de 354 et 436 FCFA/kg (Tableau 3). Cependant, ils sont toujours en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +12% pour le riz et +53 % pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subit une légère baisse de -5% par rapport à la période précédente avec une moyenne de 299 FCFA/kg et en hausse de +17% par rapport à la moyenne saisonnière (Tableau 3).

Cette évolution des prix s'explique par les événements religieux et de l'évolution de la soudure alimentaire pour les céréales. En effet, la baisse du prix des ovins, singulièrement les mâles s'explique par le fait que la période précédente coïncidait avec la Tabaski. La hausse du prix des gros ruminants sur cette période s'explique par les fêtes religieuses à savoir le Magal et le Gamou durant lesquels, il y a une grande consommation de viande bovine, et aussi par l'amélioration de l'état d'embonpoint des animaux.

Tableau 3 - Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Juin-Juillet 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sept. 2018-2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	354	355	-0	316	+12
Mil	436	430	+2	285	+53
Sorgho	389				
Aliment bétail	299	315	-5	256	+17

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières mais également dans les zones de forte concentration du bétail
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Poursuivre les campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Positionner le matériel de lutte contre les feux de brousse
- Débuter la campagne de stockage du fourrage
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- BALDE Ibrahima Sory (ACF-Sénégal) - isobalde@sn.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de UNITLIFE et de l'agence belge de développement ENABEL.

